

## 5. Non-Conformité & contact

Lorsqu'une non-conformité est constatée sur place, le pèlerin est tenu de la signaler au contact ci-dessous dans les meilleurs délais: Association diocésaine de Sens - Pèlerinages - 7, rue Française - CS 287 - 89005 Auxerre cedex - [pelerinages@diocese89.fr](mailto:pelerinages@diocese89.fr) ou 06 30 35 06 10.

Le non-siglement d'une non-conformité sur place peut avoir une influence sur le montant des éventuels dommages-intérêts ou réduction de prix si le signalement sans retard pouvait éviter ou diminuer le dommage.

Le pèlerin peut également demander de l'aide auprès du contact ci-dessus en cas de difficulté sur place.

Le SDP et les prestataires retenus par celui-ci sont responsables de la bonne exécution des services prévus au présent bulletin d'inscription et sont tenus d'apporter de l'aide au pèlerin en difficulté.

En cas de mise en jeu de leur responsabilité de plein droit du fait des prestataires, les limites de dédommagement résultant de conventions internationales selon l'article L. 211-17-11/ du Code du Tourisme trouvent à s'appliquer; à défaut et sauf préjudices corporels, dommages intentionnels ou causés par négligence, les dommages-intérêts éventuels sont limités à trois fois le prix total du voyage ou du séjour. Le pèlerin peut saisir le SDP de toutes réclamations, à l'adresse suivante: Association diocésaine de Sens - Pèlerinages - 7, rue Française - CS 287 - 89005 Auxerre cedex ou [pelerinages@diocese89.fr](mailto:pelerinages@diocese89.fr) accompagnée de tous justificatifs.

À défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 60 jours ou s'il n'est pas satisfait de la réponse reçue, le client peut saisir gratuitement le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur le site: [www.mtv.travel](http://www.mtv.travel)

## 6. Règles de Protection de données personnelles

Les finalités de collecte des données personnelles sont:

- enregistrement, correspondance, suivi et organisation (transports, hébergements, restauration) d'un pèlerinage ou de voyages pastoraux relevant de la responsabilité du SDP,
- information en vue de participer à un pèlerinage ou voyage pastoral relevant de la responsabilité du SDP,
- le responsable de traitement est le directeur diocésain des pèlerinages, en titre, au jour de l'inscription.

La durée de conservation des données est validée annuellement.

Les destinataires des données sont:

- le SDP, les différents intervenants nécessaires à l'organisation (prestataires: transports, hébergements, restauration et autres participants), les administrations des pays concernés et l'Association diocésaine de Sens,
- aucune information n'est transmise à un tiers sans l'autorisation du pèlerin. Conformément à la législation en vigueur (loi "informatique et liberté" du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, et au règlement européen du 27 avril 2016), il dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression et de portabilité des données personnelles le concernant et d'un droit d'opposition pour raison légitime à leur traitement.

Pour exercer ces droits, adresser un courrier postal à l'adresse suivante: Association diocésaine de Sens - Mme Christine Hermier - 7, rue Française - CS 287 - 89005 Auxerre cedex ou un mail à [economat@diocese89.fr](mailto:economat@diocese89.fr)

Pour ne pas faire l'objet de prospection commerciale par voie téléphonique, possibilité de s'inscrire gratuitement sur une liste d'opposition au démarchage téléphonique sur le site: [www.bloctel.gouv.fr](http://www.bloctel.gouv.fr)

LOURDES 2024



JEUNES → 12-17 ANS

# PÈLERINAGE DIOCÉSAIN À LOURDES

du 22.08 au 27.08

“Que l'on vienne ici en procession”



Pèlerinages - Église catholique dans l'Yonne

[yonne.catholique.fr/pelerinages](https://www.yonne.catholique.fr/pelerinages)

06 30 35 06 10

[pelerinages@diocese89.fr](mailto:pelerinages@diocese89.fr)

Nous proposons aux jeunes de 12 à 17 ans de venir vivre un temps de pèlerinage en diocèse à Lourdes avec notre archevêque, Mgr Hervé Giraud.

## UN PÈLERINAGE, C'EST...

une démarche à la fois personnelle et collective, vers un lieu saint, pour des motivations religieuses et dans un esprit de foi.

Les jeunes seront sous la responsabilité des membres de l'équipe d'animateurs bénévoles qui ont préparé ce pèlerinage.

## AU PROGRAMME

Il y aura la messe tous les jours, dont la messe internationale et la messe à la grotte.

Nous vivrons aussi :

- des temps de procession et de prière,
- le chemin de croix dans la montagne,
- des temps de discussion et d'échanges,
- des temps de rencontres avec d'autres pèlerins du diocèse ou d'ailleurs
- des temps de détente.

Tous les déplacements se feront à pied.

## HÉBERGEMENT

Le groupe séjournera à l'hôtel Atrium Mondial, non loin du Sanctuaire.

Les jeunes seront tous logés dans le même hôtel, en chambres doubles ou triples, en pension complète du petit-déjeuner du jeudi 22 août au dîner du lundi 26 août.

## INFORMATIONS PRATIQUES

La confirmation de votre inscription au pèlerinage vous sera envoyée dès son enregistrement puis, un mail vous sera adressé avec le complément d'information, au plus tard début août.



## TRANSPORT

Le groupe "jeunes" voyagera en car (Cresson Voyages) de nuit, avec un départ le 21 août 2024 au soir pour une arrivée à Lourdes le 22 au matin. Au retour, ils partiront le 26 au soir, pour une arrivée dans l'Yonne le 27 août 2024 au matin.

## TARIF

Le pèlerinage coûte 450 €.

Le prix ne doit pas être un obstacle, n'hésitez pas à contacter Mme Isabelle O'Brien en cas de besoin (coordonnées au dos du tract).

*Les tarifs sont calculés selon les devis prestataires au 1<sup>er</sup> mars 2024.*

## INFORMATIONS GÉNÉRALES À CONSERVER

### 1. Formulaire d'information pour la vente de voyages et de séjours

La combinaison de services de voyage proposée, dans cette proposition de pèlerinage, est un forfait au sens de la directive (UE) 2015/2302 et de l'article L.211-2 II du Code du Tourisme. Vous bénéficiez de tous les droits octroyés par l'Union européenne applicables aux forfaits, tels que transposés dans le Code du Tourisme. Le service diocésain des Pèlerinages du diocèse Sens & Auxerre (SDP) est entièrement responsable de la bonne exécution du forfait dans son ensemble.

Le SDP dispose d'une protection afin de rembourser vos paiements et, si le transport est compris dans le forfait, d'assurer votre rapatriement au cas où le SDP devient insolvable. À cette fin, l'Association diocésaine de Sens (ADS) a souscrit une garantie financière auprès de ATRADIUS (159, rue Anatole France - CS 50118 - 92596 Levallois-Perret cedex). Cette garantie porte le N° 543900. Pour plus d'informations sur les droits essentiels au titre de la directive (UE) 2015/2302.

### 2. Prix

#### CGP et conditions économiques

Ce voyage pastoral est soumis aux Conditions Générales de Participation, consultables à l'adresse suivante [www.yonne.catholique.fr/pelerinages/partir-en-pelerinage/cgp](http://www.yonne.catholique.fr/pelerinages/partir-en-pelerinage/cgp) régissant les rapports entre le SDP et le pèlerin. Le prix indiqué est calculé selon les conditions économiques connues en date d'édition du programme du pèlerinage.

#### Ce que le prix comprend :

- le transport en autocar grand tourisme climatisé,
- l'hébergement à l'hôtel Atrium Mondial,
- les repas du petit-déjeuner du 22 août au dîner du 26 août 2024,
- les frais d'inscription (qui comprennent la documentation, l'assurance assistance, la contribution au Sanctuaire et les frais administratifs).

#### Ce que le prix ne comprend pas :

- les dépenses personnelles (boissons, achats

privés...).

### 3. Assurance

Les pèlerinages et voyages pastoraux relevant du champ du Code du Tourisme organisés par l'ADS sont assurés auprès de la Mutuelle Saint-Christophe (277, rue Saint-Jacques - 75256 Paris cedex 05) sous le N°06835716004. Les risques couverts sont: responsabilité civile professionnelle, annulation, rapatriement.

### 4. Conditions d'annulation

#### Annulation par le pèlerin :

conformément à l'article 1221-28 du Code de la Consommation, le présent bulletin d'inscription n'est pas soumis au droit de rétractation. Toutefois, le voyageur peut annuler le contrat à tout moment avant le début du voyage et s'acquitter des frais selon le barème. Toute annulation doit être notifiée par lettre recommandée.

Barème d'annulation sur le prix total :

- entre 30 et 10 jours avant le départ: 50 % de pénalité par place annulée,
- moins de 10 jours avant le départ: 100 % de pénalité par place annulée.

Pour toute annulation liée à un problème de santé et autre cas de force majeure (liste sur le site internet du SDP), nous nous engageons à rembourser les sommes versées, et à ne retenir que 70 € de frais d'inscription par personne, du jour de l'inscription jusqu'au jour du départ...

#### Annulation par la direction des Pèlerinages :

le pèlerinage peut être annulé par la direction diocésaine des Pèlerinages en cas de force majeure (catastrophes naturelles ou mesures nationales restrictives dues à la situation sanitaire). Le pèlerinage sera remboursé intégralement.

Tout voyage interrompu ou abrégé - du fait du pèlerin, pour quelque cause que ce soit - ne donne lieu à aucun remboursement.

# LOURDES JEUNES • BULLETIN D'INSCRIPTION

## BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION À COMPLÉTER, COCHER ET EN CONSERVER UNE COPIE À RENVoyer AVANT LE 14 JUILLET 2024

adresse: Direction des Pèlerinages - 7, rue Française - CS 287 - 89005 Auxerre cedex

### Pèlerin

Fille  Garçon

Nom: ..... Prénom: .....

Né(e) le: ..... âge: .....

Adresse: .....

Code postal: ..... Ville: .....

Téléphone: ..... Portable: .....

Courriel: .....

Nationalité: ..... N° passeport / CNI: .....

Émis le: ..... Expire le: .....

### Personne à prévenir en cas d'urgence

(À compléter obligatoirement)

Nom et prénom: .....

Téléphone: ..... Portable: .....

Courriel: .....

### Rendre service pendant le pèlerinage

#### Musique

J'aimerais participer à l'animation en jouant de mon instrument de musique: lequel? .....

Il y aura la possibilité de laisser son instrument dans un local fermé sous clé dans l'enceinte du sanctuaire.

#### Servants d'autel

Je suis servant d'autel, je veux l'être à Lourdes:  oui (apporter son aube)  non

Attention: cette année, les servants d'autel ne participeront pas au brancardage. Des temps spécifiques leur seront proposés avant et après les célébrations.

### Transport

Je prends le car au départ:  d'Avallon  d'Auxerre  de Sens

### Tarif

Le pèlerinage coûte 450 € (hôtel en pension complète (4 nuits), transport en car aller/retour et frais d'inscription). Il est fortement indiqué de payer cette somme.

**Option A: je paie la totalité du pèlerinage**, soit 450 €.

**Option B: je paie le prix minimum**: 285 € (possible grâce à des dons et une caisse de solidarité pour permettre à tous les jeunes qui le souhaitent de participer au pèlerinage.)

**Option C: je paie le prix médian** de 370 €. Ce prix est surtout proposé pour les parents qui paient pour plusieurs enfants.

### Modalités de paiement:

**Option 1: je paie en une seule fois** par  chèque  virement

**Option 2: je paie en plusieurs fois** (chèques uniquement - en indiquant les mois d'encaissements souhaités au dos des chèques. Les encaissements se feront entre le 14 et le 17 du mois (jusqu'au 15 août 2024).

**Option 3: je paie avec des chèques vacances**

nombre de chèques: ..... montant total des chèques vacances: .....

Montant du reliquat, à payer par chèque uniquement: .....

#### Pour les chèque(s)

à l'ordre de la "Direction des pèlerinages". Merci d'indiquer les mois d'encaissements souhaités au dos des chèques. Les encaissements se feront entre le 14 et le 17 du mois.

#### Pour le virement

Indiquer "LOUJ- Nom de la famille" dans le libellé

IBAN: FR38 3000 2087 6300 0046 0141 V47

BIC: CRLYFRPPXXX

Domiciliation: EEST SDC Dijon N40

Association diocésaine

7, rue Française - 89000 Auxerre

#### Quid des actions de solidarité paroissiales?

Toute action paroissiale complètera la somme déjà versée en paiement du pèlerinage de jeune(s). Ces actions sont encouragées pour équilibrer les frais assumés par le service des Pèlerinages, et donc par le diocèse.



Suite du bulletin au dos (fiche sanitaire, autorisations...)

# CHARTRE DE VIE EN GROUPE

**Nous allons vivre ensemble une aventure qui s'annonce riche et intense humainement et spirituellement. Pour que ces 5 jours de pèlerinage se déroulent au mieux, il faut respecter quelques règles de vie commune.**

**Merci de lire attentivement cette charte et de la signer pour t'engager librement et en pleine connaissance de cause :**

1. Je choisis de venir à Lourdes pour avoir l'occasion de vivre un temps fort en diocèse et avec d'autres jeunes : je m'efforcerai de vivre ces 5 jours dans un esprit d'entraide et de service, en veillant à l'unité du groupe, en évitant toute forme de division. Je m'engage à avoir un comportement responsable et respectueux de moi-même et des autres.
2. On peut compter sur moi, j'écouterai et j'appliquerai l'ensemble des consignes données par les accompagnateurs en étant tout particulièrement vigilant à la sécurité.
3. Je participerai avec bon esprit aux différents temps de prières, célébrations, veillées, services, carrefours et... de repos! Je mettrai mon portable, ma tablette... de côté afin de vivre un temps de pleine liberté et d'ouverture aux autres.
4. Je partagerai ma chambre avec d'autres: je m'engage donc à respecter leurs affaires et leur rythme de sommeil.
5. La consommation d'alcool, de tabac et l'utilisation de la cigarette électronique sont interdites par la loi. Je sais que si je transgresse cette règle je serai immédiatement renvoyé(e) du séjour aux frais de mes parents.
6. Je m'engage à prévoir un vêtement correct pour entrer dans les églises (épaules et cuisses couvertes).
7. Je prévois d'emporter dans mes affaires toutes mes réserves de joie et de bonne humeur pour les partager aux autres!

## Aider les hospitaliers

**Les membres de l'Hospitalité s'occupent des malades pendant le pèlerinage. Nous demandons aux jeunes d'aider au déplacement en procession des personnes malades en fauteuil roulant ou en "voiturette". Il s'agit de seconder les hospitaliers. Une courte formation aura lieu le jour de ton arrivée pour te mettre à l'aise et te donner des conseils pratiques.**

Je m'engage à ne prendre aucun risque qui me mettrait en danger ou qui mettrait en danger autrui. Je m'engage à garder sur moi mon livret du pèlerin avec les numéros d'urgence, les adresses des hôtels et le plan de Lourdes. Je m'engage à ne jamais quitter le groupe seul(e).

**J'accepte les principes de cette charte et m'engage à vivre chacun des points ci-dessus.**

Nom et prénom du jeune

Date

Signature

## Protection des données personnelles

J'autorise le service diocésain des Pèlerinages rattaché à l'Association diocésaine de Sens sise 7, rue Française 89005 Auxerre cedex à utiliser les coordonnées courrielles, postales et téléphoniques présentes sur ce document dans le cadre de l'organisation du pèlerinage.

J'autorise l'Association diocésaine de Sens à utiliser ces données aux fins de recevoir des informations et sollicitations de la part de ses différents services (via courriers électroniques, messages SMS, appels téléphoniques ou courriers postaux) :  Oui  Non

Je désire recevoir les informations des futurs pèlerinages et j'autorise le service diocésain des Pèlerinages à garder mes coordonnées pour cet envoi :

Oui  par voie postale  par mail

Non

## Droit à l'image

J'autorise l'Association diocésaine de Sens, à laquelle est rattaché le service diocésain des Pèlerinages, à photographier et à filmer la personne inscrite et j'accepte la publication des photos et/ou vidéos sur tous les supports de communication du diocèse de Sens & Auxerre :

Oui

Non → fournir une photo individuelle pour permettre l'identification et le floutage

M. / Mme .....

certifie avoir pris connaissance :

- du programme et des informations générales à conserver,
- du bulletin d'inscription de l'offre répondant aux exigences de l'article R. 211-4 du Code du Tourisme,
- des Conditions Générales de Participation (CGP) aux Pèlerinages consultables au bureau du service diocésain des Pèlerinages et sur le site internet [www.yonne.catholique.fr/pelerinages/partir-en-pelerinage/cgp](http://www.yonne.catholique.fr/pelerinages/partir-en-pelerinage/cgp)

Je demande l'inscription de mon fils/ma fille en ayant choisi un tarif :

option A  option B  option C

et une modalité de paiement :

option 1  option 2  option 3

Fait à .....

Le .....

Signature  
(précédée de la mention  
"bon pour accord")

## Autorisation du responsable légal si jeune mineur(e)

Je soussigné(e),

M./Mme .....

.....  
autorise les responsables du pèlerinage à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence, y compris l'hospitalisation, en me tenant informé(e).

Date .....

Signature



# FICHE SANITAIRE DE LIAISON

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

NOM DU MINEUR : .....

PRENOM : .....

DATE DE NAISSANCE : ...../...../.....

SEXE : M  F

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).

## 1-VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

VACCINATIONS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

## 2-RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Poids : .....kg ; Taille : .....cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

Suit-il un traitement médical pendant le séjour ?  Oui  Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice). Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

ALLERGIES : ALIMENTAIRES  oui  non  
MEDICAMENTEUSES  oui  non  
AUTRES (animaux, plantes, pollen) :  oui  non  
Précisez .....

Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Le mineur présente-t-il un problème de santé, si oui préciser  oui  non

## 3-RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc...

## 4-RESPONSABLES DU MINEUR

Responsable N°1 : NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

TEL DOMICILE ..... TEL TRAVAIL .....

TEL PORTABLE : .....

Responsable N°2 : NOM : ..... PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

TEL DOMICILE ..... TEL TRAVAIL .....

TEL PORTABLE : .....

NOM ET TEL MEDECIN TRAITANT : .....

Je soussigné(e)....., responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date :

Signature :